



**COMPTE-RENDU**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 07 OCTOBRE 2010 à 17 h 30**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisaut, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé (à compter de la délibération n° 2), MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Durruty à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Castel à Mme Demont ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Doucet-Joyé à Mme Boé.

**ABSENTE** : Mme Loupien-Suares.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.



**Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juillet 2010.**  
Approuvé à l'unanimité.

**ADMINISTRATION GENERALE**

**O/J N° 1 - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu.

**O/J N° 2 - Extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz et modification des statuts – Approbation (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'élargissement du périmètre de la communauté d'agglomération aux communes de Bidart et de Boucau ainsi qu'aux nouvelles dispositions en matière de gouvernance et d'exercice de la compétence transports et approuve le projet de statuts modificatifs correspondant.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 3 - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – Modification de la composition du Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF) (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

Le conseil municipal approuve la nouvelle composition du CDDF comme suit : trois élus représentants du conseil municipal : Mme Lauqué, M. Causse, Mme Capdevielle ont été désignés par la délibération du 25 mars 2010 ; un représentant du Préfet et un représentant de l'Inspecteur d'Académie.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 4 - Marché de fournitures administratives – Création d'un groupement de commandes avec le CCAS et lancement de la procédure de consultation des entreprises (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commandes correspondant et autorise M. le Maire à lancer la consultation ainsi qu'à signer les marchés à intervenir.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

## RENOVATION URBAINE

**O/J N° 5 - Hauts de Bayonne - Projet de construction d'un espace éducatif de création culturelle « 2E2C » – Désignation du jury de concours (rapporteur : Mme Dumas).**

Mme Dumas, M. Gouffrant, Mme Touraton, Mme Salducci, Mme Capdevielle sont élus membres titulaires de ce jury de concours, Mme Chevrel, Mme Doucet-Joyé, Mme Darmendrail, Mme Chabaud-Nadin, M. Aguerre, membres suppléants. Le conseil municipal autorise M. le Maire à régler les indemnités de concours.

Mme Pibouleau-Blain ne participe pas au vote.

MM. Ugalde et Barrère ne participent pas au vote.

Adopté à la majorité.

## CULTURE ET PATRIMOINE

**O/J N° 6 - Nouveaux Entretiens de Bayonne - Edition 2010 (rapporteur : M. Etchegaray).**

M. le Maire est autorisé à régler les dépenses correspondantes dans le cadre du budget prévisionnel et à signer les contrats à durée déterminée avec les intervenants retenus.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 7 - Prêts d'œuvres au Musée basque et de l'histoire de Bayonne par la médiathèque et le musée Bonnat (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal accepte les prêts sollicités et autorise M. le Maire à signer les conventions correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 8 - Attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement à l'association culturelle israélite de Bayonne pour la synagogue (rapporteur : Mme Chabaud-Nadin).**

Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention exceptionnelle d'équipement de 30 000 €.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

## EDUCATION ET VIE SOCIALE

**O/J N° 9 - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) - Demandes de subvention au CUCS pour l'étude psychosociologique des rassemblements festifs du Petit-Bayonne et l'opération « Echange ton casque » (rapporteur : M. Labayle).**

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions telles que présentées.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

**O/J N° 10 – Hauts de Bayonne - Mise en place du comité de gestion de l'Espace Socio Culturel Municipal (ESCM) (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

Le conseil municipal valide la création du comité de gestion de l'ESCM et procède à la désignation des élus représentant la ville de Bayonne au sein de ce comité : M. Millet-Barbé, M. Lozano, Mme Salducci et Mme Capdevielle.

Adopté à l'unanimité.

## ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

**O/J N° 11 - Muséum d'histoire naturelle – Enrichissement des collections - Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Aquitaine (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 12 - Plaine d'Ansot - Aménagement de la Ferme Uhaldia – Convention financière avec la Communauté d'Agglomération Bayonne Anglet Biarritz (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

Le conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise M. le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

## ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

**O/J N° 13 - Travaux de requalification de la rue des Basques – Autorisation de dépôt de la demande de permis d'aménager (rapporteur : M. Labayle).**

M. le Maire est autorisé à déposer la demande de permis d'aménager correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 14 - Aménagement de la place du Marquisat, boulevard Jean d'Amou – Avenant n° 2 à la convention financière avec la Communauté d'Agglomération Bayonne Anglet Biarritz (rapporteur : Mme Salducci).**

Le conseil municipal approuve les dispositions de cet avenant et autorise M. le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 15 - Convention d'occupation du domaine privé de la Ville consentie à GrDF, lieu-dit « la Pièce Noyée » (rapporteur : Mme Darmendrail).**

M. le Maire est autorisé à signer avec GrDF la convention d'occupation correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 16 - Enfouissement d'une ligne électrique avenue Jean Molinié – Approbation de l'inscription au programme d'électrification du Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) et du financement des travaux (rapporteur : M. Labayle).**

Le conseil municipal décide de procéder aux travaux désignés et de charger le SDEPA de l'exécution de ceux-ci, approuve le montant et le plan de financement prévisionnels de l'opération et accepte la constitution d'une servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal, si nécessaire à la réalisation des travaux.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 17 – Redevance annuelle d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (rapporteur : M. Labayle).**

Le conseil municipal fixe ladite redevance suivant les modalités proposées.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 18 - Prestations diverses de propreté urbaine – Autorisation de signature des marchés (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).**

M. le Maire est autorisé à signer les marchés à bons de commande d'une durée de 5 ans avec les attributaires retenus par la commission d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 19 - Fourniture de matériel pour le contrôle d'accès des zones piétonnes – Avenant n° 2 au marché conclu avec la société Sagem Communications (rapporteur : M. Labayle).**

M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant actant la modification de cocontractant.

Adopté à l'unanimité.

## FETES TRADITIONNELLES 2010

**O/J N° 20 - Hébergement des intervenants au lycée Louis de Foix - Avenant au contrat de travail de Mme Porco (rapporteur : M. Jaussaud).**

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant modifiant ledit contrat de travail.

Adopté à l'unanimité.

## FINANCES

**O/J N° 21 - Subvention de fonctionnement du FISAC – Reversement à l'Union Commerciale (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal approuve le principe de ce reversement dans la limite de 14 600 €.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 22 - Admissions en non-valeurs pour le budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve les admissions en non-valeurs telles que présentées.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 23 - Stationnement – Compte-rendu financier pour l'année 2009 (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal prend connaissance dudit compte-rendu.

Pas de vote.

**O/J N° 24 - Projet « Rive droite de l'Adour – pôle d'échanges multimodal » - Cession de l'immeuble des 16 et 17 quai de Lesseps, au profit de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) du Pays Basque (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant de concrétiser la cession visée au prix de 411 612 €.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

**O/J N° 25 - Convention de mise à disposition de bâtiments modulaires au profit de l'association Maison de la Vie Citoyenne Bayonne Centre Ville (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé votent contre.

Adopté à la majorité.

**O/J N° 26 - Convention de mise à disposition au profit de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) pour l'installation sur l'Hôtel de Ville d'une station de mesures de réception radioélectrique (rapporteur : Mme Bisauta).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention de mise à disposition gratuite.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 27 - Acquisition à titre gratuit auprès du Département des Pyrénées-Atlantiques de parcelles sises rue des Montagnards et avenue Vital Biraben (rapporteur : M. Labayle).**

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents permettant la concrétisation de ladite acquisition.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 28 - Hauts de Bayonne - Requalification des espaces publics du grand ensemble Breuer avenue de Jouandin - Acquisition à l'indivision Maze de parcelles sises avenue du 14 Avril (rapporteur : M. Labayle).**

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents permettant la concrétisation de ladite acquisition.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 29 - Acquisition à la Communauté d'Agglomération Bayonne Anglet Biarritz de la propriété SA Dussarat sise avenue Benjamin Gomez (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents permettant la concrétisation de l'acquisition visée, pour le prix global de 1 817 933,50 €.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 30 - Cession à la Communauté d'Agglomération Bayonne Anglet Biarritz pour l'euro symbolique de parcelles sises chemin de Fraïs (rapporteur : M. Labayle).**

M. le Maire est autorisé à signer les actes permettant la concrétisation de ladite cession.

Adopté à l'unanimité.

## PATRIMOINE IMMOBILIER

### **O/J N° 31 - Exploitation et entretien des installations thermiques des bâtiments municipaux - Avenant n° 2 au marché Dalkia (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).**

M. le Maire est autorisé à signer cet avenant actant les travaux supplémentaires décrits.  
Adopté à l'unanimité.

## REGIE DES EAUX

### **O/J N° 32 - Convention de partenariat en matière de travaux de voirie entre la Ville de Bayonne et GrDF unité de réseau gaz Aquitaine (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention de partenariat.  
Adopté à l'unanimité.

### **O/J N° 33 - Réseaux d'adduction - Travaux de renouvellement de canalisations 2009/2010 – Avenant n° 1 au marché passé avec le groupement d'entreprises Hiriart/Sogéa Sud-Ouest (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.  
Adopté à l'unanimité.

### **O/J N° 34 - Adoption du nouveau règlement du service public de distribution d'eau potable de la ville de Bayonne (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

Le conseil municipal adopte le nouveau règlement du service public de distribution d'eau potable de la ville et approuve sa mise en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.  
Adopté à l'unanimité.

### **O/J N° 35 - Evolution de la part variable du prix du mètre cube d'eau potable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

Le conseil municipal adopte le nouveau tarif de la part variable d'un mètre cube d'eau potable, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit 1,069 € HT.  
Mme Pibouleau-Blain vote contre.  
Adopté à la majorité.

### **O/J N° 36 - Formule de révision de la part variable du prix du mètre cube d'eau potable (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

Le conseil municipal adopte les modalités de révision proposées.  
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.  
Adopté à la majorité.

## RESSOURCES HUMAINES

### **O/J N° 37 - Modification du tableau des effectifs (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs telle que présentée.  
Adopté à l'unanimité.

### **O/J N° 38 - Contrat de travail de la chargée de mission « valorisation des fonds documentaires basques » (rapporteur : M. Arandia).**

M. le Maire est autorisé à signer un contrat de travail avec Mme Marie André Ouret, pour une période allant du 15 octobre 2010 au 15 juillet 2011.  
Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 39 - Contrat de travail de la psychologue appelée à intervenir dans les crèches municipales (rapporteur : Mme Dumas).**

M. le Maire est autorisé à signer un contrat de travail avec Mme Chloé Saint Guilhem, pour une période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 juillet 2011.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 40 – Dispositif « CAE-passerelle » (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi–passerelle) (rapporteur : Mme Dumas).**

Le conseil municipal valide l'engagement de la Ville dans ce dispositif.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

## SPORTS

**O/J N° 41 - Convention d'utilisation du gymnase Marracq hors temps scolaire (rapporteur : M. Jaussaud).**

Le conseil municipal approuve les termes de ladite convention et autorise M. le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 42 - Convention d'utilisation et de gestion de la structure artificielle d'escalade (rapporteur : M. Jaussaud).**

Le conseil municipal approuve les termes de ladite convention et autorise M. le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 43 - Aménagement du terrain de rugby en synthétique du complexe sportif Robert Caillou - Demande de subvention à la Fédération Française de Rugby (F.F.R.) (rapporteur : M. Jaussaud).**

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention de 100 000 € auprès de la FFR.

Adopté à l'unanimité.

## COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEM ET DIVERS ORGANISMES

**O/J N° 44 - Communauté d'Agglomération BAB – Rapport d'activités 2009 (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal prend acte de la production par la CABAB de son rapport d'activités, accompagné de son compte administratif.

Pas de vote.

**O/J N° 45 - SA Habitat Sud Atlantic - Rapport pour l'année 2009 du représentant de la Ville au conseil d'administration (rapporteur : Mme Chabaud-Nadin).**

Le conseil municipal prend connaissance du rapport présenté.

Pas de vote.

**O/J N° 46 - Procivis Aquitaine Sud - Rapport pour l'année 2009 du représentant de la Ville au conseil d'administration (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal prend connaissance du rapport présenté.

Pas de vote.

**O/J N° 47 - Société Locale d'Epargne Pays Basque - Rapport pour l'année 2009 du représentant de la Ville au conseil d'administration (rapporteur : M. Causse).**

Le conseil municipal prend connaissance du rapport présenté.  
Pas de vote.

**O/J N° 48 - SEM Golf du Makila Bayonne Bassussarry Pays Basque - Rapport pour l'année 2009 des représentants de la Ville au conseil d'administration (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le rapport présenté.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

**O/J N° 49 - Société d'Equipeement des Pays de l'Adour (SEPA) - Rapport pour l'année 2009 du représentant de la Ville au conseil d'administration (rapporteur : M. Pommiez).**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le rapport présenté.

Adopté à l'unanimité.



**Question orale** déposée par Bayonne Ensemble relative à la taxation supplémentaire de 2,5 % des bailleurs sociaux et à sa conséquence sur les prévisions du Plan Local pour l'Habitat (PLH) communautaire.



***La séance est levée à 20 h 30.***

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 07 octobre 2010.

**-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-**